canton de vaud

Service des automobiles et de la navigation
Av. du Grey 110
1014 Lausanne

T +41 21 316 82 10 Sélection 13
san.autorisations.speciales@vd.ch
www.vd.ch/san

Aigle

Ch. Sous le Grand Pré 6
1860 Aigle

T +41 24 557 71 30
san.aigle@vd.ch

Nyon

Ch. du Bochet 8
1260 Nyon

T +41 22 557 52 90
san.nyon@vd.ch

Yverdon-les-Bains

Rte de Lausanne 24
1400 Yverdon-les-Bains

T +41 24 557 65 10
san.yverdon@vd.ch

Demande d'autorisation pour circuler sans plaque ou en charge sur la voie publique avec un chariot de travail

Imprimer le formulaire

☐ Circulation sans plaque selon l'art. 33 de l'ordonnance du 20 novembre 1959 sur l'assurance des véhicules (OAV; RS 741.31)

☐ Circulation en charge avec un chariot de travail - plaque N° VD

Marque du véhicule

Type du véhicule

N° de châssis

A compléter et à cocher uniquement pour une demande d'autorisation de circuler sans plaque :

Marque / type du moteur — Identification

Cylindrée — cm^3

Puissance du moteur — KW-CV-DIN/SAE — à — t/min

Genre de transmission ☐ Mécanique ☐ Automatique ☐ Hydrostatique

Nombre de vitesses — Vitesse maximale — km/h

Système de freinage ☐ Frein de service ☐ Frein de stationnement

Eclairage pour la route ☐ Oui ☐ Non ☐ Indicateurs de direction

Pièces à fournir :
1) Plan avec le parcours effectué par le véhicule mis en évidence

A fournir en plus pour une demande d'autorisation de circuler sans plaque :
2) Attestation d'assurance selon art. 33 OAV
3) Caractéristiques techniques du véhicule
4) Preuve du dédouanement

Firme / nom et prénom

Adresse

N° postal, localité — N° tél./natel

Veuillez retourner le formulaire dûment complété accompagné des pièces à fournir au bureau des autorisations spéciales à Lausanne.
Ces prestations seront facturées conformément au Règlement sur les émoluments après la visite des lieux et le contrôle de fonctionnement du véhicule.

Signature